

<i>Deliverable n°</i>	D5 - Résumé
Titre du <i>deliverable</i>	La problématique du projet d'accessibilité. La conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation : une première identification des besoins des acteurs concernés
Tâche n°	2.1.
Leader de la tâche	RAVA
Partenaires de la tâche	CUGS, IN SITU, ICUB, RAVA, ENGLISH HERITAGE, IN EXTENSO, UAM
Auteur	Jacques Teller
Date	Décembre 2003

Ce *deliverable* est produit dans le cadre du projet APPEAR financé par :  
Commission européenne, DG Recherche  
5<sup>e</sup> Programme-Cadre, Énergie, Environnement et Développement durable,  
Action-clé 4 : ville de demain et patrimoine culturel,  
4.2.3. : pour une meilleure intégration du patrimoine culturel dans la ville  
Contrat : EVK4-CT-2002-00091

Le présent rapport propose une première **identification des besoins des utilisateurs potentiels** des outils élaborés dans le cadre de la recherche APPEAR. En tant que tel, il doit se lire comme une introduction approfondie aux différents thèmes abordés par la recherche plutôt que comme un produit opérationnel à part entière.

Une série d'entretiens avec des personnes ressources a été menée à cette fin. La grille d'entretien utilisée a été réalisée sur la base d'un questionnaire élaboré au sein du Consortium. Douze experts ont été interrogés : ils proviennent respectivement d'Espagne (5 entretiens), d'Italie (4 entretiens), de Belgique (2 entretiens) et de France (1 entretien). Ces experts ont été sélectionnés dans des domaines disciplinaires variés (archéologues, conservateurs, urbanistes, architectes, représentants des autorités locales et acteurs politiques), afin de restituer les différentes sensibilités mobilisées par la valorisation de vestiges archéologiques en milieu urbain.

Un questionnaire écrit adressé à 45 experts européens a permis de dresser une première ébauche d'un inventaire (check-lists) des facteurs humains, fonctionnels et environnementaux susceptibles d'interagir avec les aspects relatifs à la conservation, l'intégration, la mise en valeur et l'exploitation lors de la mise en œuvre d'un projet d'accessibilité. Rappelons que, par projet d'accessibilité, nous entendons l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques situés en sous-sols urbains, dans une perspective de développement durable, afin de les rendre « accessibles » à la population. Nous envisageons ici la notion d'accessibilité dans un sens à la fois physique (dispositifs d'accès, visibilité, sécurité, etc.) et intellectuel (vestiges lisibles et compréhensibles, aspects symboliques et relation à la ville).

Les **besoins des utilisateurs** doivent s'entendre dans un sens assez large. Ces besoins couvrent tant les attentes clairement énoncées par les experts rencontrés dans le cadre de cette tâche, que celles qui ont été dégagées suite à l'analyse des réponses formulées par ces derniers. Les besoins, tels qu'ils sont envisagés dans le cadre de ce document, ne se limitent donc pas aux attentes explicitement formulées par les personnes ressources que nous avons rencontrées. Si tel avait été le cas, les résultats auraient inévitablement été biaisés par un phénomène d'anticipation : chacun ne peut énoncer que ce qu'il sait ou croit être possible de mettre en œuvre, selon sa connaissance du domaine, l'idée qu'il se fait de la recherche APPEAR ainsi que de sa propre pratique de la valorisation.

Nous avons dès lors préféré partir d'une **analyse transversale** de nos entretiens avec les experts rencontrés, afin de formuler des besoins en terme de questions pour la recherche. Cette démarche en deux temps présente bien entendu l'inconvénient de laisser une part beaucoup plus importante à l'interprétation du chercheur, qui doit « traduire » les avis exprimés en questions à explorer dans le cadre de la recherche, mais elle évite le phénomène d'anticipation que nous venons de mentionner. Elle garantit en outre une ouverture maximale vis-à-vis de l'émergence de questions qui n'étaient peut-être pas envisagées dans la proposition de recherche, mais qui apparaissent néanmoins significatives au vu des opinions émises par les acteurs de terrain.

Les principales pistes de développement mises à jour par ce travail préliminaire sont brièvement résumées ci-après.

1. Les fonctions premières d'un projet d'accessibilité peuvent se résumer à **conserver** des vestiges, **accueillir** le public auquel ceux-ci sont **présentés** et **expliqués** grâce à un équipement adéquat.
2. La **valorisation d'un site archéologique *in situ*** implique d'élaborer un message sur la base des résultats de la recherche archéologique, d'adapter ce message dans un langage accessible au public, et d'expliquer ce message, au cours d'un cheminement parmi les vestiges, à l'aide de différents équipements.
3. La **réalisation de la recherche archéologique** est une phase cruciale dans cette perspective. Dans le cadre du projet APPEAR, nous considérons la qualité de la recherche comme un préalable indispensable à toute forme de valorisation. Nous ne reviendrons pas sur ce point, qui relève de critères scientifiques propres à la discipline archéologique.
4. La mise en valeur de vestiges archéologiques et leur compréhension par le grand public nécessite le concours et l'étroite **collaboration de divers spécialistes**. La qualité des résultats du travail produit repose sur l'aptitude de ces différents acteurs à identifier l'ensemble des composantes du projet d'accessibilité, à appréhender leurs spécificités et les interactions qu'elles génèrent lorsqu'elles sont mises en présence, et enfin à apporter les réponses adéquates.
5. L'**évolutivité de la valorisation** est une exigence exprimée par la plupart des personnes interrogées, qui insistent autant sur l'évolutivité des messages, que des dispositifs d'accès ou du contenu (en raison notamment de la progression constante de la recherche). Cette exigence est motivée par plusieurs raisons : défiance vis-à-vis des modes de valorisation actuels, obsolescence rapide des dispositifs pédagogiques (en particulier des supports multimédia), adaptation à l'évolution constante de la demande du public ou encore compétition accrue avec d'autres offres culturelles

On peut s'interroger sur les conséquences d'une telle évolutivité en terme d'intégration architecturale et urbaine, de conservation et de mise en valeur. L'évolutivité des formes et outils de valorisation est-elle toujours compatible avec une conservation optimale des vestiges ? Comment mettre en place des solutions architecturales adaptées à une telle demande d'évolutivité ? La difficulté d'identifier à priori la nature et l'ampleur de cette évolutivité n'ajoute-t-elle pas à la complexité d'une planification à long terme ? Cette évolutivité ne serait-elle pas de nature à favoriser une prise de décision en faveur d'un système d'aménagement par « tranches » ?

6. La volonté de se concentrer sur les **sites archéologiques couverts** est un choix initial du projet APPEAR, clairement exprimé dans la proposition de recherche. Il ne peut être remis en question sans déstabiliser toute l'économie du projet (certaines conclusions du projet pourraient néanmoins être valables pour les sites ouverts). Reste que la couverture ne règle pas tous les problèmes de conservation, voire tend à en engendrer de nouveaux. De la même façon, les risques de dégradations spécifiques au milieu urbain doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il est indispensable d'identifier et de répertorier les phénomènes récurrents et de les présenter conjointement aux méthodes et outils appropriés pour les appréhender.

7. Un suivi instrumenté des **paramètres environnementaux** est un aspect clé du processus de valorisation. L'élaboration d'un « tableau de bord environnemental » serait susceptible d'aider les gestionnaires d'un site dans leur mission de conservation des vestiges. La création d'une enveloppe, qu'elle soit spécifique au site et construite en tant que telle, ou bien qu'elle résulte d'une construction architecturale superposée (cas des immeubles réalisés au-dessus de vestiges et les intégrant) constitue une modification profonde de l'environnement d'un site. L'accès du public constitue une perturbation supplémentaire d'un environnement « artificialisé ». Le rôle d'un « tableau de bord environnemental » consiste précisément à déterminer les évolutions temporelles des paramètres les plus significatifs.

Une première ébauche de ce tableau environnemental a été élaborée sur la base du traitement des réponses aux questionnaires écrits. Un certain nombre de lacunes ont été mises en évidence par cette analyse. Il en ressort très clairement qu'un des enjeux principaux, en terme de guidance méthodologique, réside dans une meilleure prise en compte des exigences de conservation tout au long de la maturation d'un projet d'accessibilité, et en particulier lors des phases de conception et de mise en œuvre du projet. En effet, la conservation reste trop souvent envisagée de manière statique, sans prise en compte des facteurs d'évolutivité que nous mentionnions précédemment.

8. La question du **risque anthropique** est abordée de manière originale par certaines personnes interrogées, qui, sur ce point, établissent un lien très clair entre conservation et approche éducative et socioculturelle. Cette liaison, qui n'était peut-être pas prévue en tant que telle dans la proposition de recherche, gagnerait sans doute à être étudiée plus en détail. On pourrait ainsi se demander si, au-delà de la compréhension et de la lisibilité des vestiges, il existe un lien entre qualité de l'offre pédagogique et respect du site par les visiteurs.

Nous remarquons pour notre part que la définition et le contrôle de « limites de tolérance » (carrying capacity) des sites archéologiques constitue une étape essentielle en vue de la gestion soutenable de l'accessibilité. De telles limites de tolérance devraient prendre en considération non seulement la conservation des vestiges, mais également la qualité de la visite en tant que telle, ainsi que les aspects de sécurité et de coût.

9. **L'intégration des vestiges archéologiques en milieu urbain** soulève de nombreuses controverses. C'est sans doute en partie lié au fait que la notion même d'intégration reste ambiguë et mal définie. Les uns la perçoivent comme un simple ajustement ponctuel entre le site et le milieu urbain qui l'entoure, alors que d'autres l'envisagent comme une forme d'apprentissage de la nature urbaine des vestiges mis au jour.

La plus-value apportée à la valorisation d'un site lorsque celle-ci est envisagée en terme d'insertion dans le milieu urbain est primordiale. L'intégration urbaine d'un projet d'accessibilité pose-t-elle des problèmes spécifiques ? Nous n'avons pas reçu de réponse claire et unanime à cette question. Distinguer différents types de milieux urbains (centres historiques, périphérie, etc.), voire différents types de villes (grande, moyenne, petite) amène à envisager différentes formes d'intégration.

10. **La couverture du site** s'apparente à l'interface entre site archéologique et ville. En tant que telle, elle peut elle-même être assimilée à un système, caractérisée par un certain nombre de fonctions. En tant que protection architecturale, la couverture du site a un

impact considérable tant sur la conservation que sur la manière dont peuvent être appréhendés les vestiges archéologiques ainsi que sur l'intégration visuelle du site dans l'ensemble de la ville.

11. L'interface site archéologique et ville soulève la question de la relation entre **vestiges archéologiques et citoyens**. Cette relation est susceptible de jouer un rôle significatif au niveau de l'impact socioculturel d'un projet d'accessibilité. Certaines personnes interrogées vont jusqu'à considérer que le succès d'un projet est tributaire de la capacité de ses promoteurs à créer un lien effectif et durable entre les vestiges et la population locale.
12. La contractualisation de la **gestion de sites archéologiques valorisés** soulève des problèmes de partage de responsabilité et de coordination de plus en plus complexes. On peut envisager plusieurs manières de gérer cette situation, depuis la « tutélisation », de nature plutôt hiérarchique, jusqu'à la figure de manager de site, au rôle plus « horizontal ». Une telle fonction se caractérise par différentes facettes, depuis les aspects contractuels jusqu'aux responsabilités qu'elle implique. On peut repérer différents modes de gestion parmi les pratiques existantes. Ceux-ci pourraient susciter la réflexion quant aux multiples aspects que recouvre la notion de gestion dans le cadre particulier d'un projet d'accessibilité.
13. Pour répondre aux besoins des **utilisateurs potentiels des résultats de la recherche**, l'objectif à poursuivre serait, d'une part, la construction d'outils qui viseraient non pas à donner des solutions idéales, mais à poser les bonnes questions. La production de ressources doit orienter l'utilisateur dans la recherche de réponses adaptées à la situation à laquelle il est confronté. Au regard des considérations des personnes interrogées, s'impose l'idée que le guide APPEAR devrait fournir des moyens d'accompagnement, d'assistance, de mémorisation et de synthèse, conçus de manière à pouvoir être adaptés aisément, quelle que soit la pratique professionnelle des acteurs concernés qui souhaitent se les approprier.

Une des principales difficultés à surmonter pour atteindre cet objectif réside dans la multiplicité et la variété des paramètres à considérer. S'il est vrai que la recherche doit passer par une réflexion sur les problématiques particulières soulevées par chacun de ces facteurs et la production d'outils et de ressources spécifiques, la construction du guide APPEAR doit reposer sur une approche interdisciplinaire dont l'objectif est la production de résultats communs et intégrés. En d'autres termes, les performances de cet instrument de travail sont largement tributaires de la capacité du Consortium à créer des synergies entre les champs disciplinaires en présence, en vue de favoriser une intégration progressive des résultats produits au cours de la recherche.